

## La vie en prison : et en plus, c'est cher...

Après avoir obtenu gain de cause pour la télévision, l'association Robin des Lois lance une nouvelle campagne : contre le prix du « cantinage » (achat de cigarettes, fruits, piles).

Dans une note du 17 février 2011 adressée aux directeurs interrégionaux des services pénitentiaires, l'Administration fixe un tarif unique, applicable à tous les détenus, pour la location d'un téléviseur en prison : 8 € par mois et par cellule, quel que soit le nombre d'occupants. La mesure s'appliquera le 1<sup>er</sup> janvier dans les 150 établissements à gestion publique, puis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans les établissements à gestion déléguée (privé).

« On sort de vingt-cinq ans de racket institutionnel avec des tarifs qui pouvaient atteindre 40 € par mois », se félicite François Korber. Le président de l'association Robin des Lois bataillait depuis des mois pour obtenir cette harmonisation. Selon lui, l'économie pour un détenu pourrait aller jusqu'à 300 € par an. « De quoi leur permettre de mieux se nourrir. Les repas servis dans les prisons ne suffisent pas. Si vous n'avez que cela, vous crevez de faim, vous êtes affaibli... »

### Plus coûteux qu'au supermarché

Après la télévision, le « cantinage » est la nouvelle campagne lancée par Robin des Lois. Cantiner, c'est acheter des cigarettes, du shampoing, des piles, des fruits ou même de la viande. C'est améliorer l'ordinaire de menus pour lesquels l'administration ne dépense que 3 € par jour et par prisonnier.

Mais cela revient cher, « au moins 200 € par mois », selon François



En prison, améliorer son quotidien peut coûter jusqu'à 200 € par mois aux détenus.

Korber, lui-même ancien détenu et qui connaît bien le régime carcéral. Or, accuse-t-il, non seulement les prix pratiqués varient d'un établissement à l'autre, mais ils sont « de 20 % à 100 % plus élevés que ceux du supermarché du coin ».

En 2006, puis en 2010, la Cour des comptes avait dénoncé le problème. Elle avait noté, par exemple, qu'un pot

de Nutella pouvait coûter jusqu'à 30 % plus cher à la maison d'arrêt de Nanterre qu'acheté en grande surface.

Robin des Lois va essayer d'obtenir un relevé des prix pratiqués dans tous les établissements du grand Ouest. Elle demande aux détenus de lui faire parvenir les tarifs relevés sur les « bons de cantine » afin de les comparer (1). Son objectif : obtenir la

mise en place d'un « panier du détenu », 80 produits dont les prix seraient partout les mêmes.

Marc MAHUZIER.

(1) Robin des Lois, 14, place du Comte-Haymon, 91100 Corbeil-Essonnes. Tél. 06 65 40 28 72. Ou francoiskorber@yahoo.fr